

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq le onze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Antton CURUTCHARRY

Etaient présents : Mme ARANGOITS Isabelle, M. BIBES Jean Paul, M. BIDART Pierre Dit Betti, M. CLAUZEL Sébastien, M. COSCARAT Jean Michel, M. CURUTCHARRY Antton, Mme DUPUY Maddalen, Mme HARISTOY Marie-Agnès, M. ITHURBURUA Daniel, Mme JUANTORENA Annie, Mme MERCAPIDE Sandrine, M. MOCHO Frantxoia, Mme MOUSQUES Bernadette, M. OLÇOMENDY Betti

Procuration(s) : Mme MOUSQUES Bernadette donne pouvoir à Mme HARISTOY Marie-Agnès

Etais absente : Mme MOUSQUES Bernadette

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. BIBES Jean Paul

Date convocation : 02 décembre 2025 - Date d'affichage : 02 décembre 2025

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET DU CAMPING MUNICIPAL-NOMENCLATURE 7.1

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que des modifications doivent être apportées au budget du camping municipal.

M. le Maire propose les modifications suivantes :

DEPENSES		RECETTES	
Article- opération	Montant	Article- opération	Montant
61521-bâtiments publics	- 5 000.00		
6215- personnel affecté par coll	+ 5 000.00		
TOTAL DEPENSES	0.00		

Le Conseil, après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

DECIDE - les modifications apportées au budget comme indiqué ci-dessus

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Antton CURUTCHARRY



Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 15

POUR :15

CONTRE :

ABSTENTION :

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 15/12/2025

Et après transmission en sous-préfecture le 15/12/2025